



Organisation de la DGCCRF : fromage ou dessert ?

Emmanuel MACRON a reçu ce jour les organisations syndicales de la DGCCRF ainsi que leurs fédérations.

La CFTC était représentée par Stéphane MARSEILLE, secrétaire fédéral CFTC-Finances, et Johann PASCOT, secrétaire général CFTC-CCRF.

Suite aux annonces faites lors du CTM du 26 mai dernier et au trouble jeté par le préfet NEVACHE, il était donc nécessaire qu'une rencontre ait lieu ; pour rappel, le ministre avait été maintes fois relancé.

Lors de cet entretien, Emmanuel MACRON a indiqué :

- que les DDI sont un échec et que leur fonctionnement n'est pas satisfaisant ni pour l'utilisateur, ni pour les agents, ni pour l'exercice des missions ;
- que Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, partage le même constat ; de facto, l'adhésion de la Secrétaire d'Etat à la réforme de l'état sera essentielle ;
- qu'un nouveau schéma porté par Bercy, l'intérieur et la secrétaire d'état pourrait remporter l'accord de Matignon ;
- qu'un « pied a été mis dans la porte » et qu'il faut l'exploiter.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que les effectifs resteront à nouveau stables en 2016.

Ses axes sont les suivants :

- sortie des DDI pour retrouver la chaîne de commandement notamment en renforçant le rôle du pôle C en DIRECCTE ;
- inter-départementalisation car, selon lui, l'organisation départementale et les missions ne trouvent pas nécessairement leur pertinence sur l'ensemble du territoire. Il la justifie notamment par le seuil critique en termes d'agents dans 1/3 des départements.

Il n'est pas inutile de rappeler que, si certains départements sont sous le seuil critique, cela est dû à la suppression d'emplois depuis plusieurs années (car ministère des Finances non prioritaire) ; les dernières crises n'ont pas encore totalement ouvert les yeux à nos gouvernants.

Les suites :

- une mission confiée à un inspecteur général de l'administration et à un inspecteur général des finances ; la lettre de mission sera communiquée aux organisations syndicales ;
- des rencontres avec les syndicats ;
- un rapport remis fin novembre qui nous sera également communiqué ;
- l'arbitrage de Matignon pour mi-décembre au vu du schéma présenté ;
- si cet arbitrage est favorable, l'expérimentation sera mise en place dès que possible.

La CFTC-CCRF reste convaincue qu'une sortie des DDI est nécessaire pour retrouver l'unicité de commandement ; les agents doivent recouvrer la sérénité et l'efficacité dans leur travail.

En outre, notre syndicat a proposé, depuis des années, des solutions tant par le rapatriement de missions (concurrence, ...) qu'en matière d'organisation fonctionnelle et opérationnelle ; elles permettent à la fois de retrouver le lien hiérarchique mais aussi de conserver une implantation départementale.

Pour le ministre, c'est l'inter-départementalisation ou le schéma actuel !

La CFTC choisira FROMAGE et DESSERT !

Elle veillera au déroulé, notamment sur les conditions de travail et l'exercice des missions.

Notre priorité est et restera le bien-être des agents, et ce, sans calcul !



Syndicat CFTC de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
ENCCRF - BP 60 - 34935 MONTPELLIER CEDEX 9

☎ 04.99.52.74.17 - 06.64.12.82.53

✉ cftc@dgccrf.finances.gouv.fr

🌐 www.cftc-ccrf.org



@cftccrf



cftc dgccrf

Fédération CFTC FINANCES
Bâtiment Condorcet - 6 rue Louise Weiss - Teledoc 322 - 75703 PARIS CEDEX 13
Téléphone : 01.44.97.32.71 **Courriel** : federation-cftc@syndicats.finances.gouv.fr
Site Internet : <http://www.cftc-finances.org/>